

tendance de la FSU, pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique

Universités : 9^{ème} semaine de mobilisation, un mouvement qui n'a pas dit son dernier mot !

A cela, rien d'étonnant. Initiée par les enseignants chercheurs directement attaqués par les projets de contre-réforme du gouvernement, la mobilisation s'est étendue ensuite aux personnels BIATOS et aux étudiants. Pour une raison simple : tout ce que le gouvernement tente aujourd'hui vainement de faire passer en force est directement issu de la loi LRU dont chacun a pu mesurer « in vivo » la nocivité.

Qui plus est, au-delà des attaques directes (sur le statut, les organismes de recherche, les emplois...), les personnels ont vite compris que, dans le projet de « masterisation », ce sont les concours de la fonction publique de l'enseignement et l'avenir du service public de l'Education qui sont en cause. Comment ne pas voir en effet que ce projet, vendu avec une « revalorisation » bas de gamme, a pour fonction première de fournir aux établissements des personnels précaires à bas prix, parce que titulaire de leur seul Master et non plus du CAPES ?

Certes, la période qui s'ouvre va rendre la mobilisation plus difficile. La date des examens approche, qui pose la question cruciale de la validation du semestre. Les débats se poursuivent en AG sur sa mise en oeuvre. La pression pour la reprise des cours ira s'aggravant.

Mais le mouvement dispose encore d'atouts. De la « Ronde des obstinés » aux cours alternatifs, en passant par les manifestations, la mobilisation perdure. La décision de plus de 250 enseignants chercheurs rouennais de refuser de présider les jurys de Bac connaît un début de médiatisation qui peut conduire à une généralisation très rapide de ce type d'initiative, ce qui inquiète fortement le ministère.

Oui, le gouvernement a encore du souci à se faire.

Il lui suffirait pourtant d'entendre la communauté universitaire pour que l'année s'achève par la validation des deux semestres et l'ouverture de véritables négociations.

Jean-Marie CANU, Université de Rouen.

SNES : votez Ecole émancipée !

Tous les deux ans, le Snes procède à des élections internes : à partir du 4 mai, les syndiqués vont donc élire leurs représentants aux CA national et académique... Pour l'Ecole émancipée, c'est un moment important : en effet, ces élections permettent d'assurer la représentativité de l'EE dans les instances en lui octroyant des sièges en nombre conséquent... C'est une manière pour nos militants, au-delà du terrain, des AG, des collectifs, de mener les combats, cette fois auprès de la direction du syndicat. Par ailleurs, si les syndiqués votent pour les listes EE, ils indiqueront clairement à la direction du Snes que son orientation ces derniers temps n'a pas été la bonne, et ils renforceront les positions de l'EE en donnant davantage de poids à notre courant de pensée.

Ces élections sont importantes : chaque voix compte ! Votez et faites voter pour l'Ecole émancipée !

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

Pour gagner en France, s'engager dans le sillage des Antilles !

A écouter Sarkozy, le sommet du G20, aurait inauguré un nouveau monde, celui du capitalisme « moralisé », débarrassé de ses excès. Une « moralisation » à la hauteur des décisions prises : la publication d'une liste des paradis fiscaux – que tout le monde connaissait déjà – et le triplement des fonds du FMI qui continuera à imposer aux pays du sud des plans d'ajustements structurels au nom d'une « nécessaire » dérégulation et financiarisation de leurs économies.

La réponse des riches et des puissants à la crise ne varie pas : la faire payer à ceux qui en sont déjà les victimes par les licenciements, le chômage partiel, les suppressions de postes et le blocage des salaires.

Face à cela, la réponse des travailleurs, prisonnière d'une stratégie syndicale faite de journées d'action sans lendemain, tarde à se faire entendre vraiment. Pourtant, le 29 janvier, comme le 19 mars, par millions en grève et dans la rue, les salariés du public comme du privé ont montré leur colère et leur disponibilité à refuser de payer cette crise dont ils ne sont en rien responsables.

L'ampleur de la mobilisation du 19 mars méritait mieux qu'un simple appel des confédérations syndicales à manifester le 1^{er} mai.

Grèves dans les entreprises, petites ou grandes, occupations d'écoles, persistance du mouvement dans les universités... toutes ces résistances peuvent s'élargir et converger pour créer un mouvement unitaire, massif et déterminé à l'image de la grève générale victorieuse aux Antilles.

C'est cette perspective qu'il nous faut maintenant porter, sans hésiter à bousculer un calendrier syndical qui désarme la lutte, sans attendre le 1^{er} mai, en regroupant à tous les niveaux, dans tous les secteurs toutes celles et tous ceux, syndiqués ou non, qui veulent en découdre vraiment avec ce pouvoir sourd et arrogant.

Pascal ADAMS, Lycée Jacques Prévert, Pont-Audemer.

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr
ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr
PT AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr
EVREUX : jp.pallois@voila.fr
LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Montée en pression dans les écoles du sud-ouest de l'Eure

Les parents d'élèves de la circonscription de Bernay, dans le sud-ouest de l'Eure, sont mobilisés contre l'avalanche de mauvaises réformes qui détruisent un peu plus chaque jour l'école publique à laquelle ils sont très attachés : maternelle menacée, Rased supprimé, remplaçants inexistantes, formation au rabais, regroupement des écoles en EPEP...

Après la manifestation à Bernay de plus de 400 parents et enseignants, le 14 février, bien des réunions publiques, dont celle du 24 mars (250 personnes), et après bien des délégations à Evreux pour rencontrer l'inspecteur d'académie, ils ont décidé d'agir tous ensemble, en concertation. Ils vont occuper plus de 40 écoles de la circonscription (225 classes), le même jour, le 9 avril, et bloquer les cours pendant une heure pour se faire entendre d'une même voix.

Même si les gendarmes ont procédé à des intimidations en se rendant dans toutes les écoles et en enquêtant sur des parents d'élèves, même si le maire d'un village a organisé des mesures de rétorsion contre des parents d'élèves ou des enseignants, cela ne fait que renforcer leur détermination. Aux gendarmes arrivés en nombre à la sortie d'une école les parents ont répondu par une banderole : "...quand vos enfants seront en difficulté, c'est les gendarmes qui vont les éduquer!"

Tous les parents et enseignants mobilisés se sont donné rendez-vous à 18 heures devant l'inspection de Bernay pour une conférence de presse, accessoirement pour rencontrer, sans illusion, l'inspecteur d'académie et déterminer les suites du mouvement. Celui-ci continue de s'étendre à d'autres écoles du département.

Les enseignants envisagent de suspendre en nombre l'aide personnalisée mise en place hors temps scolaire et qui sert d'alibi au ministère pour supprimer les postes de Rased. Les parents d'élèves appuient cette démarche en envoyant par écrit à l'administration leur désaccord parental.

Christine STEENSTRUP, canton de Beaumesnil.

J'évalue, tu évalues, il évalue... Qui ? Quoi ? Pour qui ?

Lorsque j'évalue le travail de mes élèves par rapport à ce qu'ils ont appris dans ma classe, je fais mon travail d'enseignante. Mais lorsque j'évalue mes élèves selon les normes d'évaluations nationales ou départementales, obligatoires ou non, qu'est-ce que j'évalue ?

Mes élèves ? Certainement. Ce qu'ils savent faire ? Peut-être. Ce qu'ils ont appris dans ma classe ? Pas sûr. Mon travail ? Oui, si je considère que mon travail est d'entraîner mes élèves à savoir répondre à une évaluation normative qui n'a de valeur que pour elle-même et ceux qui l'ont conçue, qui est arbitraire et ne donne que les résultats voulus par d'autres. A notre époque du « tout évaluer » où chacun est encouragé voire obligé à devenir « entrepreneur de lui-même » (Christian Laval), où la réussite est obligatoire et passe par des contrats d'objectifs, évalués ensuite, puis validés ou non... évaluer nos élèves et en rendre compte à l'administration n'est pas

neutre ! C'est mettre le doigt dans un engrenage qui mène droit à l'instrumentalisation de notre profession. Nous avons déjà des programmes, des circulaires, des inspections... Y-a-t-il besoin (en plus) de nous contrôler à travers les résultats de nos élèves ? Résultats qui, comme chacun le sait, dépendent souvent bien plus de facteurs extérieurs à notre classe qu'à notre pédagogie, fut-elle géniale ? (pour faire court !) Ces évaluations servent entre autres, à nous entraîner nous et nos élèves à être dociles et à renvoyer une image de nous-mêmes conforme, à être évalués, toujours et en tous temps, et à laisser à d'autres le soin d'exploiter les résultats et de leur faire dire ce qu'ils voudront bien leur faire dire !!

Après les CM2, les GS, c'est au tour des CE1 de réfléchir à tout cela et à prendre des décisions en connaissance de cause !!

Pou le moment, aucune sanction n'a été prise à l'encontre des enseignants qui refusent de cautionner ces évaluations, de les faire passer et de renvoyer les résultats.

Et comme si la pression de nos inspecteurs ne suffisait pas, on nous promet une prime de 400 euros, preuve que nous avons bien besoin d'encouragement pour faire cela mais preuve aussi que la valeur de notre travail n'est pas évaluée très haut !!

Alors, la réponse à la question est claire et évidente : C'est **non**. Ne jouons pas à ce jeu de dupes !! Surtout quand les dupes, c'est nous !! Ces évaluations ne servent ni nos élèves ni notre pédagogie mais des directions ministérielles qui s'en servent contre nous pour une politique de démantèlement de nos institutions et de nos services publics !

Lise CRAMOYSAN, Ecole maternelle Paul Langevin, Le Havre.

La solidarité est un droit !

Si certains avaient encore des doutes sur la capacité d'Eric Besson à se hisser à la hauteur de son prédécesseur dans le mensonge et l'ignominie, le ministre de la rafle et du drapeau apporte lui-même la réponse, c'est oui ! Non seulement, il poursuit la politique d'expulsions massives (28 000) mais il veut faire passer ceux et celles qui s'y opposent pour des délinquant-e-s. Ainsi à Calais et à Marseille, deux personnes (dont un responsable d'un centre Emmaüs) ont été placées plusieurs heures en garde à vue pour avoir aidé ou hébergé des sans-papiers. Le ministre n'hésite pas à faire l'amalgame entre les membres des associations d'aide aux sans-papiers et les « passeurs » ! C'est pour que la solidarité ne devienne pas un délit que plusieurs milliers de personnes ont manifesté le mercredi 8 avril dans plus de 80 villes de France. Il y en avait 200 au Havre, 400 à Rouen et 120 à Evreux.

Le droit à la solidarité, c'est aussi le thème du film « Welcome » réalisé par Philippe Lioret avec Vincent Lindon et Firat Ayverdi.

A l'initiative de RESF, de la LDH et de l'AHSETI, une projection du film aura lieu le mardi 14 avril à 20 heures au cinéma « les Clubs ». Cette projection sera suivie d'un débat avec un membre de l'association Salam (de Calais) et une avocate spécialisée dans le droit des étrangers.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.